



**PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE**  
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
 Service Urbanisme  
 Pôle Risques  
 26, rue Antoine Zola  
 13512 Marseille Cedex 3

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Climat  
 Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 Service Prévention des Risques  
 Unité Centrale Industriel et Minier  
 14 rue Zola  
 CS 70248  
 13511 Marseille cedex 3

Source : IGN, IGN 2018-2019  
 IGN 2018-2019  
 IGN 2018-2019  
 IGN 2018-2019  
 IGN 2018-2019

**Approuvé par arrêté préfectoral le 04 avril 2023**

**COMMUNE DE SAINT-SAVOURNIN**

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES**  
 MINIER (lignite) / CARRIERES SOUTERRAINES (pierre à ciment)

**2 - PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE**  
**PLANCHE 1 AU 1/2500°**

Echelle 1/2500  
 Format A0

**Légende des alics**

**Alics MINIERs PRESENTS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL (lignite)**

**Alics Affaissement en zone Rouge et Violet**

**Puits traités par bouchon autoportant**

**Alics Effondrement localisé lié aux travaux souterrains**

**Alics Tassement (dépôts de surface)**

**Alics Glissement (dépôts de surface)**

**Alics Echauffement**

**Alics Effondrement**

**ENJEUX**

**obis**

**terrains de sport**

**Remarques sur les légendes**

La présence d'aléa effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour se traduisant systématiquement par une zone Vi (Violet), les symboles relatifs à cet aléa (o, faible, O, moyen) n'apparaissent donc pas sur la légende des alics ci-contre.

Les zones d'aléa affaissement à caractère souple sont représentées par des cercles de couleur noire et celles à caractère cassant par des cercles de couleur rouge, conformément à la légende des alics, uniquement pour les zones Rouge ou Violet.

D'une manière générale, pour connaître le niveau d'aléa affaissement à caractère souple (o, faible intensité très limitée, a, faible), il faut se reporter à la carte 4-1 des alics miniers.

**Légende du zonage**

Les alics A, a, P, F et C (voir légende des alics ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les alics) génèrent des zones inconstructibles suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Alics miniers/carières souterraines	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour, quel que soit le niveau d'aléa (Faible o et Moyen O) ou l'intensité de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P	<b>Vi</b>	<b>Vi</b>
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour, quel que soit le niveau d'aléa (Faible o et Moyen O) ou l'intensité de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P	<b>R</b>	<b>R</b>

Les alics @, a, c, t, e, f et e (voir légende des alics ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les alics) engendrent des zones B1u, M1u ou Vert suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Alics miniers/carières souterraines	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée @	<b>Vc</b>	<b>Vc</b>
Sans alics affaissement mais en présence d'aléa @, e, g, ou f	<b>B1</b>	<b>M1</b>
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée @ en présence d'aléa @ ou	<b>B2</b>	<b>M2</b>
Affaissement (souple) Faible a en présence éventuelle d'aléa @, e, g, f, ou c		

